

Instantané de données sur l'itinérance : Mise à jour de l'Étude nationale sur les refuges de 2024

This document is also available in English under the title: Homelessness Data Snapshot: The National Shelter Study 2024 Update

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
info@infcc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2025.

No de cat. T94-60/1-2025F-PDF
ISBN 978-0-660-78622-3

Introduction

L'Étude nationale sur les refuges est une analyse continue des tendances de l'utilisation des refuges par les personnes en situation d'itinérance au Canada. Le présent rapport fait le point sur les tendances observées en 2024.

Données

L'analyse susmentionnée couvre la période de 2005 à 2024 en s'appuyant sur les données recueillies à partir :

- du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA);
- des partenaires provinciaux et municipaux ayant conclu des ententes de partage de données avec le gouvernement du Canada.

Environ 50 % des refuges d'urgence au Canada ont été inclus dans cette analyse, ce qui représente environ 70 % des lits disponibles en refuge d'urgence. La méthodologie utilisée tient compte des personnes ayant recours à plus d'un refuge afin de s'assurer qu'elles ne sont dénombrées qu'une seule fois. Pour leur part, les refuges pour victimes de violence familiale, les refuges réservés aux immigrants et aux réfugiés, et les logements de transition y sont exclus en raison d'une couverture de données insuffisante.

Utilisation des refuges en 2024

En 2024, environ 119 574 personnes en situation d'itinérance ont eu recours à un refuge d'urgence par rapport à 118 329 en 2023 (Figure 1). Cependant, une augmentation progressive à l'égard de l'utilisation des refuges a été soulignée de 2020 à 2024, et ce, à la suite d'une baisse importante au début de la pandémie de COVID-19. Le nombre d'utilisateurs des refuges en 2024 était comparable à celui observé pendant la période prépandémique. Au cours d'une nuit en 2024, en moyenne, 19 322 personnes ont séjourné dans des refuges par rapport à 16 627 en 2023 (ce qui représente une hausse de 16,2 %).

Figure 1 : Nombre d'utilisateurs des refuges pendant la période de 2005 à 2024



• Figure 1 — Version textuelle

Figure 1. Nombre d'utilisateurs des refuges pendant la période de 2005 à 2024

Année	Nombre d'utilisateurs des refuges
2005	156 030
2006	150 663
2007	146 884
2008	151 621
2009	146 726
2010	141 854
2011	137 415
2012	141 405
2013	134 262
2014	136 866
2015	132 511
2016	129 127
2017	129 017
2018	122 914
2019	118 759
2020	88 342
2021	93 529
2022	105 655
2023	118 329
2024	119 574

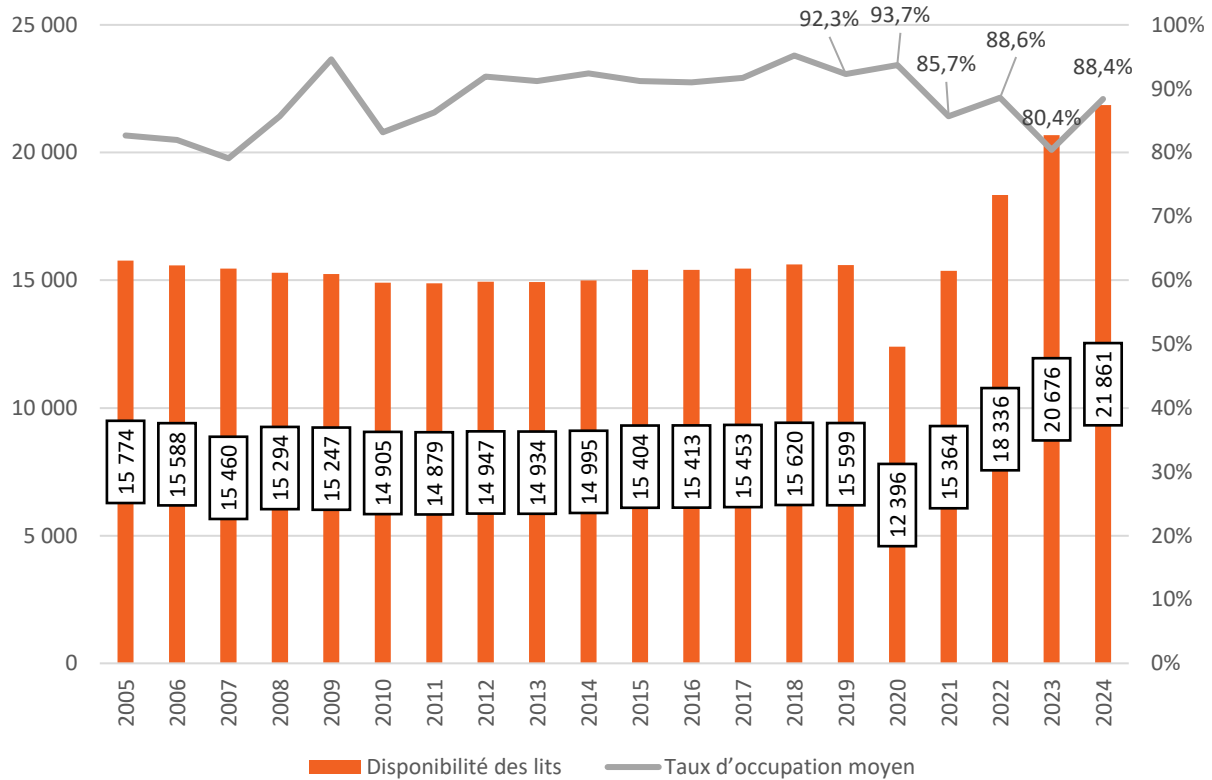
Capacité et utilisation des refuges

La capacité globale du système de refuges d'urgence permanents a augmenté de près de 6 % entre 2023 à 2024. En 2024, ces refuges comptaient 21 861 lits permanents par rapport à 20 676 en 2023 (Figure 2). Pour obtenir de

plus amples informations sur la capacité des refuges au Canada, veuillez consulter le Rapport sur la capacité d'hébergement de 2024.

En dépit de l'augmentation de la capacité des refuges, leur taux d'occupation a considérablement augmenté de 2023 (soit 80,4 %) à 2024 (soit 88,4 %).

Figure 2 : Taux d'occupation moyen et disponibilité des lits de 2005 à 2024



- Figure 2 — Version textuelle

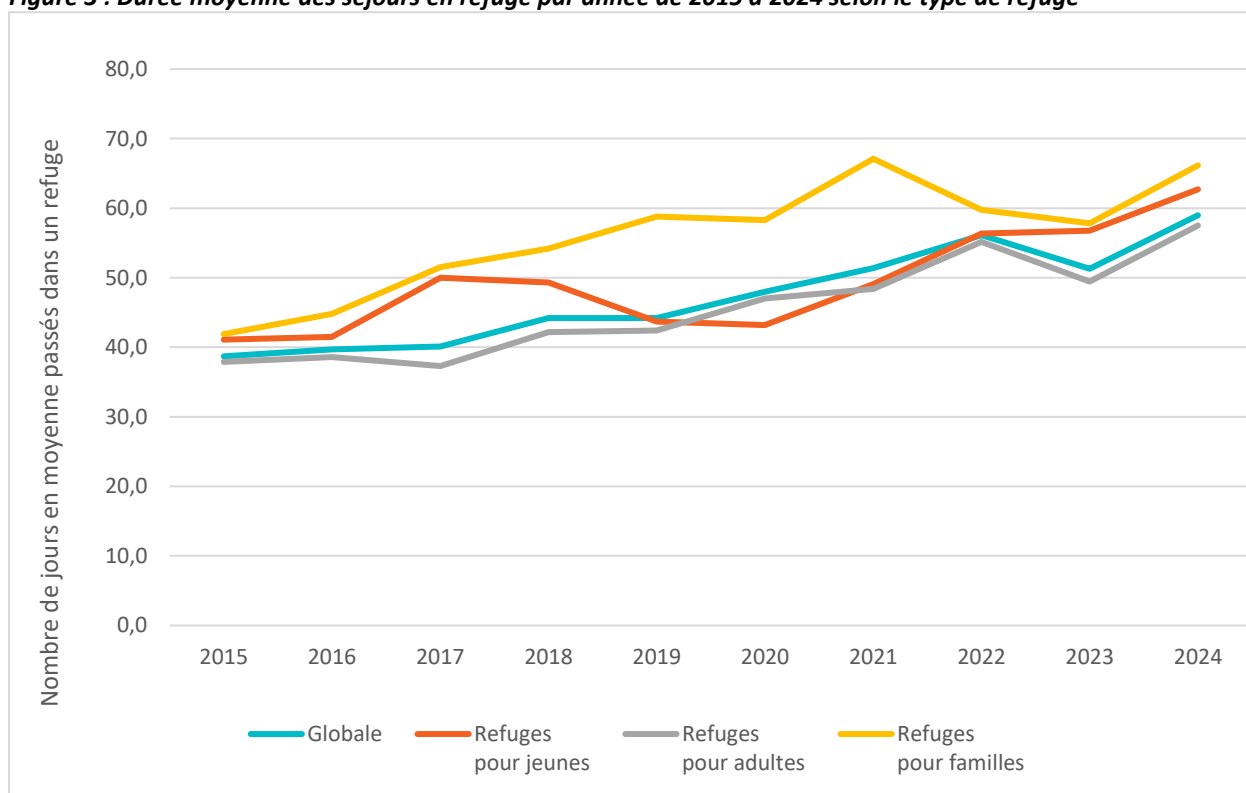
Figure 2. Durée des séjours et taux d'occupation en refuge de 2005 à 2024

Année	Taux d'occupation moyen	Disponibilité des lits
2005	82,7 %	15 774
2006	82,0 %	15 588
2007	79,1 %	15 460
2008	85,7 %	15 294
2009	94,6 %	15 247
2010	83,2 %	14 905
2011	86,3 %	14 879
2012	91,9 %	14 947
2013	91,2 %	14 934
2014	92,4 %	14 995
2015	91,2 %	15 404
2016	91,0 %	15 413
2017	91,7 %	15 453
2018	95,2 %	15 620
2019	92,3 %	15 599
2020	93,7 %	12 396
2021	85,7 %	15 364
2022	88,6 %	18 336

2023	80,4 %	20 676
2024	88,4 %	21 861

La montée accrue du taux d'occupation en 2024 s'explique à la fois par une hausse des séjours et par l'augmentation d'usagers des refuges (Figure 3), tandis que celui des séjours dans les refuges pour jeunes est demeuré inchangé. En 2015, la moyenne des séjours en refuge — parmi tous les usagers des refuges — se chiffrait à 38,7 jours, alors qu'elle a dépassé 59 jours en 2024.

Figure 3 : Durée moyenne des séjours en refuge par année de 2015 à 2024 selon le type de refuge



- Figure 3 — Version textuelle

Figure 3. Durée moyenne des séjours en refuge de 2015 à 2024

Année	Globale	Refuges pour jeunes	Refuges pour adultes	Refuges pour familles
2015	38,7	41,1	37,9	41,9
2016	39,7	41,5	38,6	44,8
2017	40,1	50,0	37,3	51,5
2018	44,2	49,3	42,2	54,2
2019	44,2	43,7	42,4	58,8
2020	48,0	43,2	47,0	58,3
2021	51,4	49,1	48,4	67,1
2022	56,1	56,4	55,2	59,8
2023	51,3	56,8	49,5	57,8
2024	59,0	62,7	57,5	66,2

Données démographiques

Âge

L'âge moyen des usagers des refuges en 2024 était de 39,4 ans. Les enfants accompagnés (âgés de 0 à 16 ans) représentaient 4,4 %, alors que les jeunes (âgés de 13 à 24) composaient 12,6 % des usagers des refuges. La majorité (soit 59,5 %) de ces derniers était des adultes (âgés de 25 à 49 ans). Les adultes plus âgés (âgés de 50 à 64 ans) représentaient 18,6 %, alors que les aînés (âgés de plus de 65 ans) composaient 4,9 % de la population d'usagers des refuges. Les proportions relatives de l'ensemble des groupes d'âge sont demeurées relativement inchangées depuis 2015 — à l'exception des jeunes, dont la proportion a chuté, passant de 17,9 % en 2015 à 12,6 % en 2024.

Bien que la proportion relative de la majorité des groupes d'âge soit demeurée stable depuis 2015, le taux global d'utilisation des refuges par tranche de 10 000 habitants a diminué considérablement au fil du temps pour la plupart des groupes d'âge (Figure 4). La plus forte diminution du taux d'occupation entre 2005 et 2024 a été observée chez les jeunes de 15 à 19 ans (-42,7), de 20 à 24 ans (-47,2), et de 25 à 29 ans (-37,6). Les taux observés chez les adultes âgés de 30 à 49 ans ont également connu une chute considérable au cours de cette période (soit une baisse entre -23,7 et -37,3). Chez les jeunes âgés de moins de 14 ans ou les adultes de plus de 55 ans, les taux n'ont pas beaucoup changé de 2005 à 2023.

La Figure 4 souligne un léger renversement de tendance au cours de la période postpandémique parmi les personnes âgées de plus de 30 ans, bien qu'il y a encore chez presque tous les groupes d'âge des taux d'utilisation des refuges inférieurs à ceux de 2016. Par ailleurs, il semblerait que la tendance générale concernant le taux d'utilisation des refuges évolue au fil du temps. Au cours des années précédant la pandémie de COVID-19, les taux d'utilisation des refuges ont atteint des sommets chez les 20 à 24 ans. Plusieurs observations ont d'ailleurs démontré un effet de cohorte expliquant un second sommet chez les 35 à 39 ans en 2005, les 40 à 44 ans en 2010 et les 45 à 49 ans en 2016. En revanche, les taux de 2021 et de 2024 suivent une courbe de distribution plus normale, avec un effet maximal étant observé chez les 30 à 39 ans.

Figure 4 : Taux d'utilisation des refuges par tranche de 10 000 habitants en fonction du groupe d'âge (2005, 2010, 2016, 2021, 2024)



- Figure 4. Version textuelle

Figure 4. Taux d'utilisation des refuges par tranche de 10 000 habitants en fonction du groupe d'âge (2005, 2010, 2016, 2021, 2024)

Groupe d'âge	2005	2010	2016	2021	2024
0 à 4 ans	9,8	14,8	16,9	10,2	9,4
5 à 9 ans	5,4	10,3	12,3	6,7	7,7
10 à 14 ans	4,1	8,2	8,8	5,1	7,1
15 à 19 ans	64,2	46,6	37,5	17,9	21,6
20 à 24 ans	85,0	72,6	63,3	35,4	37,8
25 à 29 ans	78,9	61,6	56,7	42,2	41,3
30 à 34 ans	82,1	64,6	57,9	49,8	51,6
35 à 39 ans	92,0	64,3	54,9	47,9	54,7
40 à 44 ans	85,5	73,0	52,6	41,9	52,8
45 à 49 ans	68,1	64,1	54,2	35,8	44,4
50 à 54 ans	45,9	50,4	47,3	30,3	37,7
55 à 59 ans	29,7	32,1	33,8	22,9	30,1

60 à 64 ans	17,3	21,2	21,4	14,6	20,3
65 à 69 ans	11,4	13,1	12,1	8,7	12,5
70 à 74 ans	5,4	8,1	6,3	4,0	8,1
75 à 79 ans	3,2	4,3	4,0	2,4	2,8

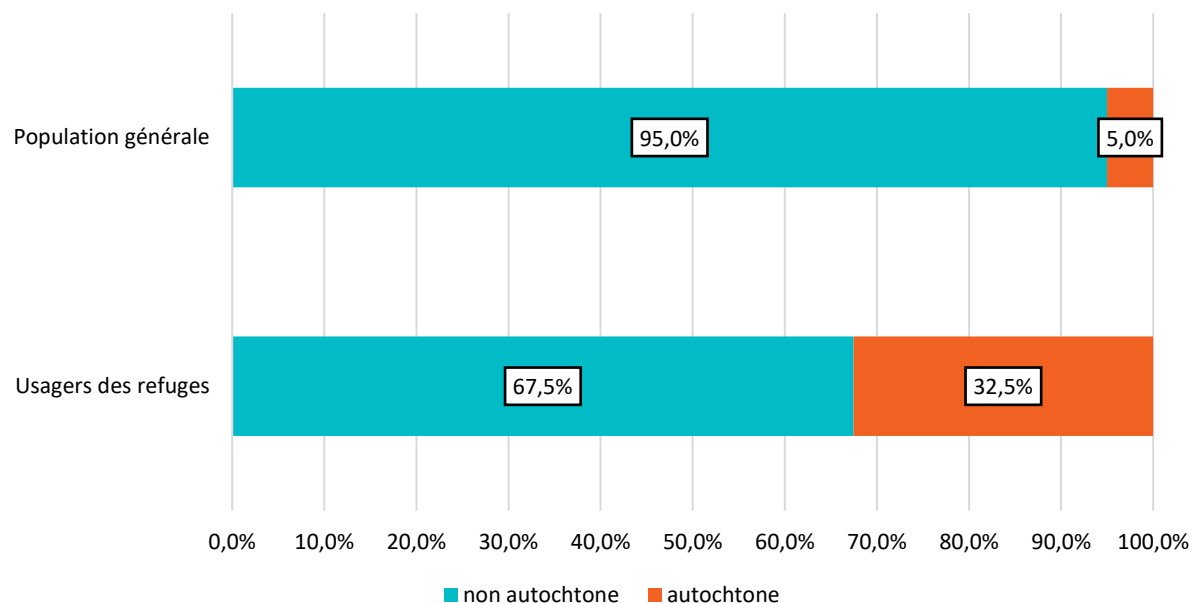
Genre

Parmi les usagers des refuges en 2024, 64,7 % d'entre eux étaient des hommes, 31,9 % des femmes et 3,3 % des personnes de diverses identités de genre. La proportion des hommes et des femmes est demeurée inchangée entre 2015 et 2024. Toutefois, la proportion d'utilisateurs des refuges ayant diverses identités de genre a augmenté de manière importante sur le plan statistique entre 2015 (0,5 %) et 2021 (3,3 %). Cette augmentation est probablement attribuable à une meilleure collecte de données au fil du temps.

Peuples autochtones

La surreprésentation des peuples autochtones perdure dans les refuges d'urgence au Canada en 2024. Selon le recensement de 2022, les personnes autochtones représentaient environ 5,0 % de la population canadienne, pourtant le pourcentage d'usagers des refuges en 2024 s'étant identifiés comme Autochtone représentait 32,5 % (Figure 5). La proportion des peuples autochtones parmi les usagers des refuges n'a pas beaucoup changé depuis 2015 (soit 31,2 %).

Figure 5 : Proportion de la population générale et des usagers des refuges selon l'identité autochtone (2024)



- Figure 5 — Version textuelle

Figure 5. Proportion de la population générale et des usagers des refuges selon le statut autochtone

Population	non autochtone	autochtone
Usagers des refuges	67,5 %	33,2 %
Population générale	95,0 %	5,0 %

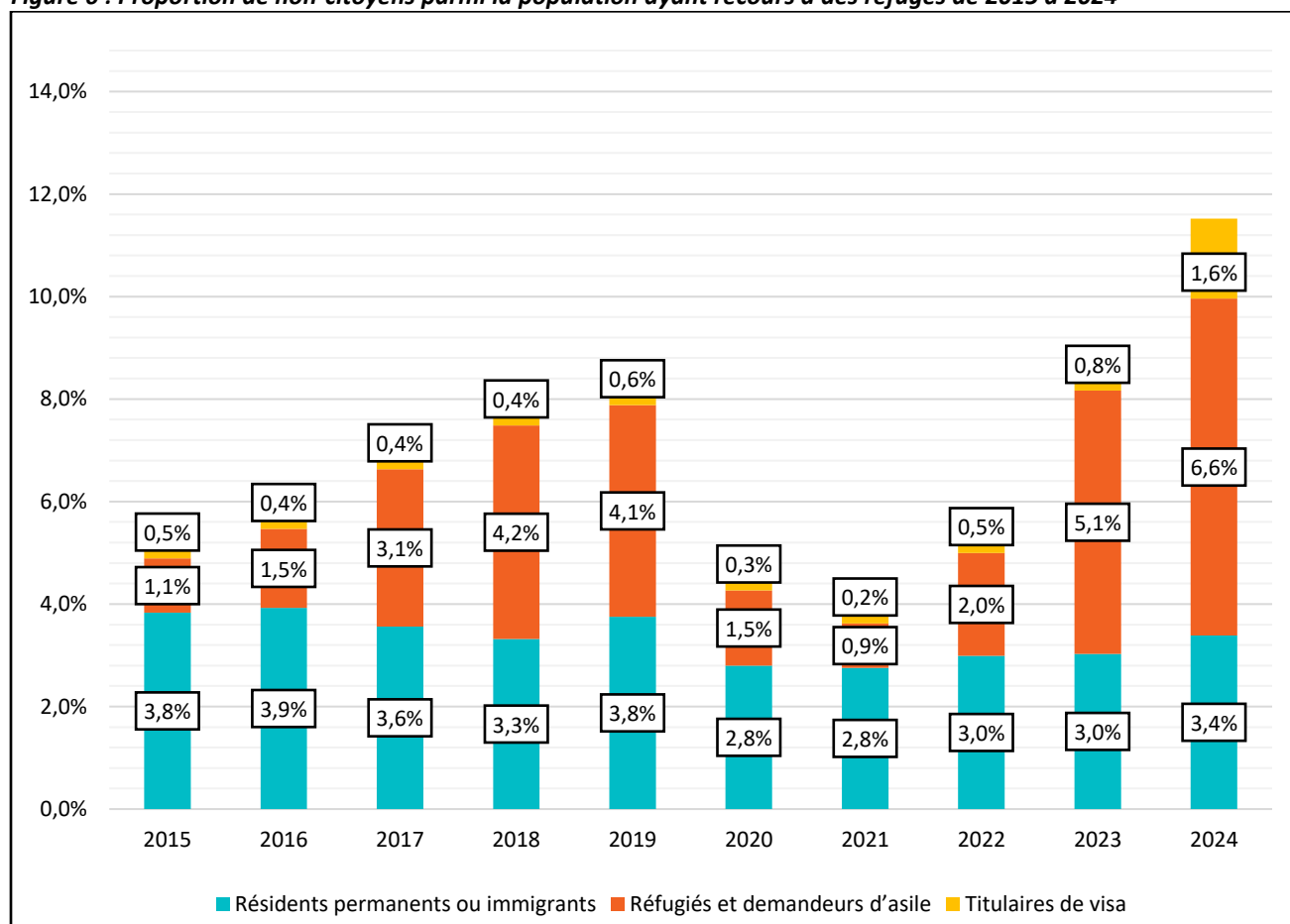
Vétérans

Environ 1,1 % des usagers des refuges en 2024 ont déclaré avoir servi soit dans les Forces armées canadiennes (FAC), avoir été agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), être des anciens combattants d'un pays allié ou avoir été à l'embauche des FAC en tant que civils. Ce taux correspond à la proportion globale estimée de vétérans au Canada (soit 1,7 %). La proportion de vétérans parmi les usagers des refuges n'a pas beaucoup changé depuis 2015 (soit 1,9 %), mais le changement n'a pas un effet significatif sur le plan statistique.

Citoyenneté

En 2023, la majorité (soit 85,7 %) des usagers des refuges était des citoyens canadiens, ce qui a été le cas pour toutes les années d'analyse depuis 2015. La proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile dans le réseau de refuges était de 6,6 % en 2024, ce qui représente une hausse par rapport à 2023 (soit 5,1 %). D'ailleurs, la proportion des titulaires d'un visa a doublé entre 2023 et 2024, malgré le fait que le pourcentage de cette population se maintient à un niveau relativement bas (Figure 6).

Figure 6 : Proportion de non-citoyens parmi la population ayant recours à des refuges de 2015 à 2024



• Figure 6 — Version textuelle

Figure 6. Proportion de non-citoyens parmi la population ayant recours à des refuges de 2015 à 2024

Année	Résidents permanents ou immigrants	Réfugiés et demandeurs d'asile	Titulaires de visa
2015	3,8 %	1,1 %	0,5 %
2016	3,9 %	1,5 %	0,4 %
2017	3,6 %	3,1 %	0,4 %

2018	3,3 %	4,2 %	0,4 %
2019	3,8 %	4,1 %	0,6 %
2020	2,8 %	1,5 %	0,3 %
2021	2,8 %	0,9 %	0,2 %
2022	3,0 %	2,0 %	0,5 %
2023	3,0 %	5,1 %	0,8 %
2024	3,4 %	6,6 %	1,6 %

Itinérance chronique parmi les usagers des refuges

Itinérance chronique en général

Les méthodes de calcul utilisées pour l'indicateur national de l'itinérance chronique reposent sur les données des communautés ayant une couverture complète de leur système de refuge d'urgence permanent pendant trois années consécutives, y compris des estimations annuelles de l'utilisation des refuges à l'échelle du pays provenant de l'Étude nationale sur les refuges. Ces données sont recueillies par les fournisseurs de services et les communautés au moyen du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) et par l'intermédiaire de partenariats relatifs à l'échange de données avec les administrations ayant recours à des systèmes semblables.

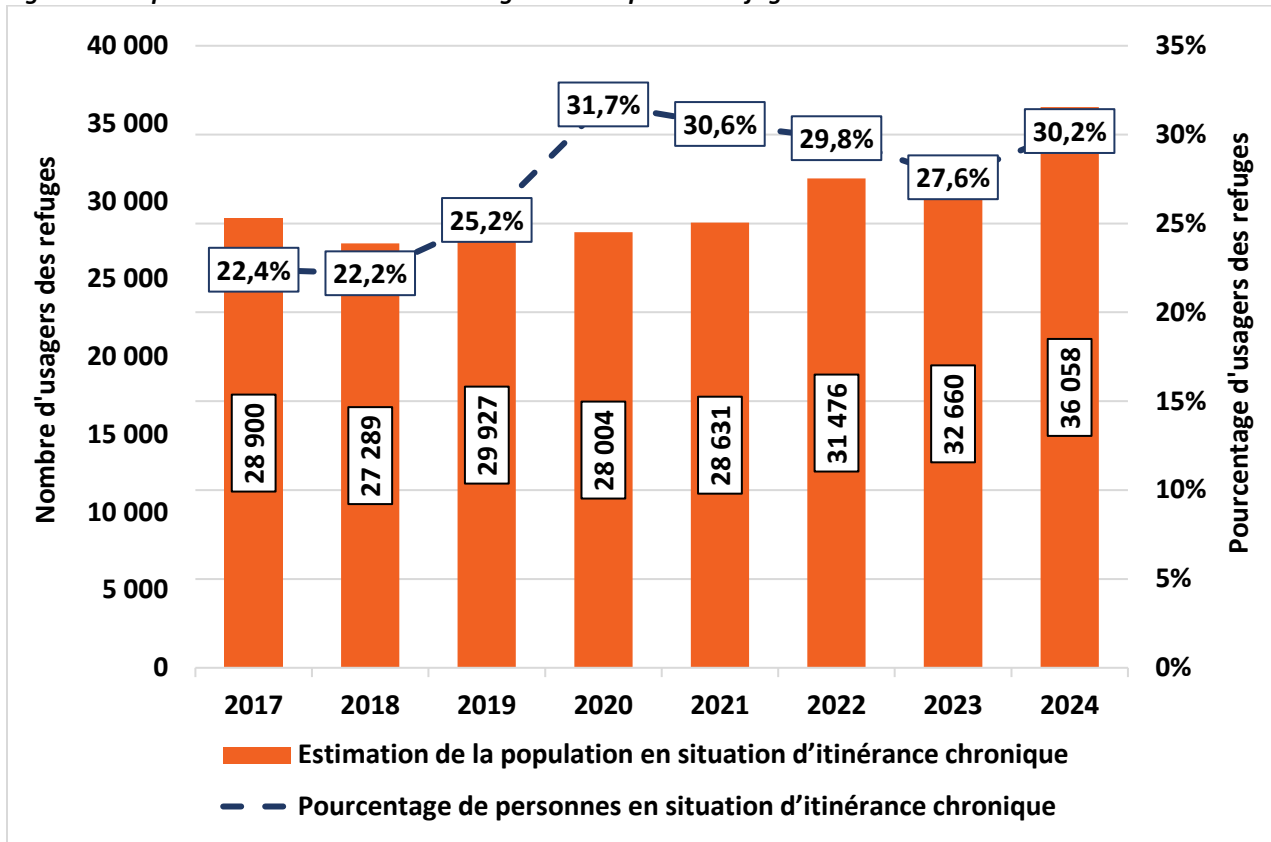
L'échantillon utilisé pour estimer l'itinérance chronique varie chaque année, car l'ensemble des communautés qui répondent aux critères d'admissibilité change. En 2024, les données — tirées d'un sous-ensemble de 24 communautés — ont été utilisées pour estimer les taux d'itinérance chronique au Canada¹. Les usagers des refuges figurent dans la proportion de la population en situation d'itinérance chronique s'ils répondent à au moins un des critères suivants :

- **Chronicité aiguë** : la personne a eu recours à un refuge pendant six mois (soit 180 jours) ou plus au cours de la dernière année.
- **Instabilité prolongée** : la personne a séjourné dans un refuge au cours de chacune des trois dernières années.

En 2024, on estime que 30,2 % des utilisateurs des refuges au sein de l'échantillon ont satisfait à l'un ou aux deux critères relatifs à l'itinérance chronique, ce qui représente une augmentation de 27,6 % par rapport à 2023. Lorsque cette proportion se mêle aux estimations pancanadiennes d'usagers des refuges, celle-ci donne à entendre qu'environ 36 058 personnes étaient situation d'itinérance chronique en 2024 — ce qui représente une hausse de 10,4 % par rapport à 2023 (32 600) (Figure 7).

¹ L'échantillon comportait 55 472 usagers des refuges et contribuait pour 47,3 % de la capacité totale estimée des refuges en 2024.

Figure 7 : Proportion et nombre estimé d'usagers chroniques des refuges de 2017 à 2024



- Figure 7 — Version textuelle

Figure 7. Proportion et nombre estimé d'usagers chroniques des refuges de 2017 à 2024

Année	Pourcentage de personnes en situation d'itinérance chronique	Estimation de la population en situation d'itinérance chronique
2017	22,4 %	28 900
2018	22,2 %	27 289
2019	25,2 %	29 927
2020	31,7 %	28 004
2021	30,6 %	28 631
2022	29,8 %	31 476
2023	27,6 %	32 660
2024	30,2 %	36 058

Type d'itinérance chronique parmi les usagers des refuges

En ciblant spécifiquement les usagers des refuges qui ont satisfait aux critères relatifs à l'itinérance chronique en 2024, les résultats révèlent que :

- 16,3 % ont satisfait aux critères relatifs à la chronicité aiguë seulement;
- 9,0 % ont satisfait aux critères relatifs à l'instabilité prolongée seulement;
- 4,8 % ont satisfait aux critères relatifs aux deux types d'itinérance chronique (Figure 7).

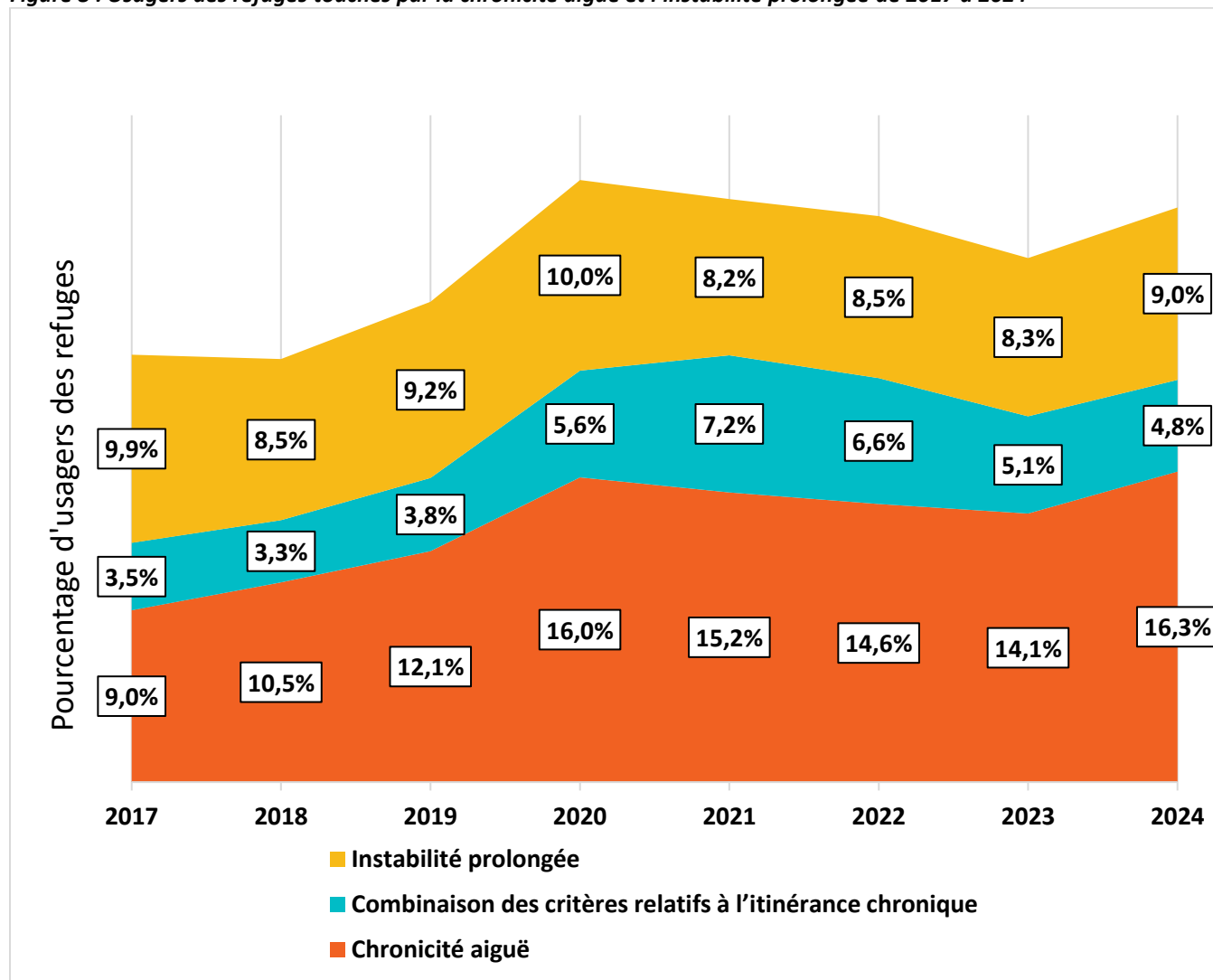
Depuis 2017 à 2020, la proportion d'usagers des refuges ayant seulement satisfait à l'indicateur relatif à la chronicité aiguë a augmenté, passant de 9,0 % à 16,0 %. Et ce, avant de baisser légèrement à 14,1 % en 2023, puis de remonter à nouveau à 16,3 % en 2024.

La proportion de ceux ayant vécu une période d'instabilité prolongée a varié au fil du temps, s'oscillant entre 8,2 % et 10,0 %.

La proportion d'usagers des refuges, ayant vécu la double expérience de l'itinérance chronique, demeure relativement stable entre 2017 et 2019 (passant de 3,5 % à 3,8 %), ce qui représentait une hausse de 7,2 % en 2021, puis une chute de 4,8 % en 2024.

The proportion of shelter users experiencing both types of chronic homelessness remained relatively stable between 2017 and 2019 (from 3.5% to 3.8%), increased to 7.2% in 2021, and then declined to 4.8% in 2024.

Figure 8 : Usagers des refuges touchés par la chronicité aiguë et l'instabilité prolongée de 2017 à 2024



- Figure 8 — Version textuelle

Figure 8. Usagers des refuges touchés par la chronicité aiguë et l'instabilité prolongée de 2017 à 2024

Année	Chronicité aiguë	Combinaison des critères relatifs à l'itinérance chronique	Instabilité prolongée	Itinérance chronique totale ²
2017	9,0 %	3,5 %	9,9 %	22,4 %
2018	10,5 %	3,3 %	8,5 %	22,2 %
2019	12,1 %	3,8 %	9,2 %	25,2 %
2020	16,0 %	5,6 %	10,0 %	31,7 %
2021	15,2 %	7,2 %	8,2 %	30,6 %
2022	14,6 %	6,6 %	8,5 %	29,8 %
2023	14,1 %	5,1 %	8,3 %	27,6 %
2024	16,3 %	4,8 %	9,0 %	30,2 %

² Les totaux peuvent différer de la somme totale des catégories, en raison des arrondissements.

Flux d'entrées parmi les usagers des refuges

Le flux d'entrées fait référence au taux auquel les personnes font leur entrée, pour la première fois, dans le système de refuge. Cette analyse donne un aperçu sur la manière dont ces flux ont une incidence sur l'utilisation des refuges en 2024. Elle permet également de mesurer les progrès vers l'objectif de réduire l'itinérance et de jeter un éclairage nouveau sur les façons de travailler en amont pour la prévenir.

L'ensemble de données de 2024 provenant des communautés, ayant une couverture complète de leurs données, recensait 53 750 individus uniques au sein de 26 communautés dans l'ensemble des 225 refuges — ce qui représente 47,3 % de la capacité des refuges d'urgence à l'échelle du pays. Bien que cet échantillon représente une portion importante de l'expérience des usagers, certaines tendances régionales pourraient ne pas avoir été prises en compte. Étant donné que ces résultats ne comprennent pas les séjours en refuge à l'extérieur des communautés sélectionnées, les usagers des refuges au sein de cet ensemble de données ayant accès aux refuges d'autres communautés ne verront pas leurs expériences reflétées dans les résultats.

Afin de déterminer le flux d'entrées, un usager des refuges peut être soit nouvellement, soit précédemment identifié dans le système de refuge :

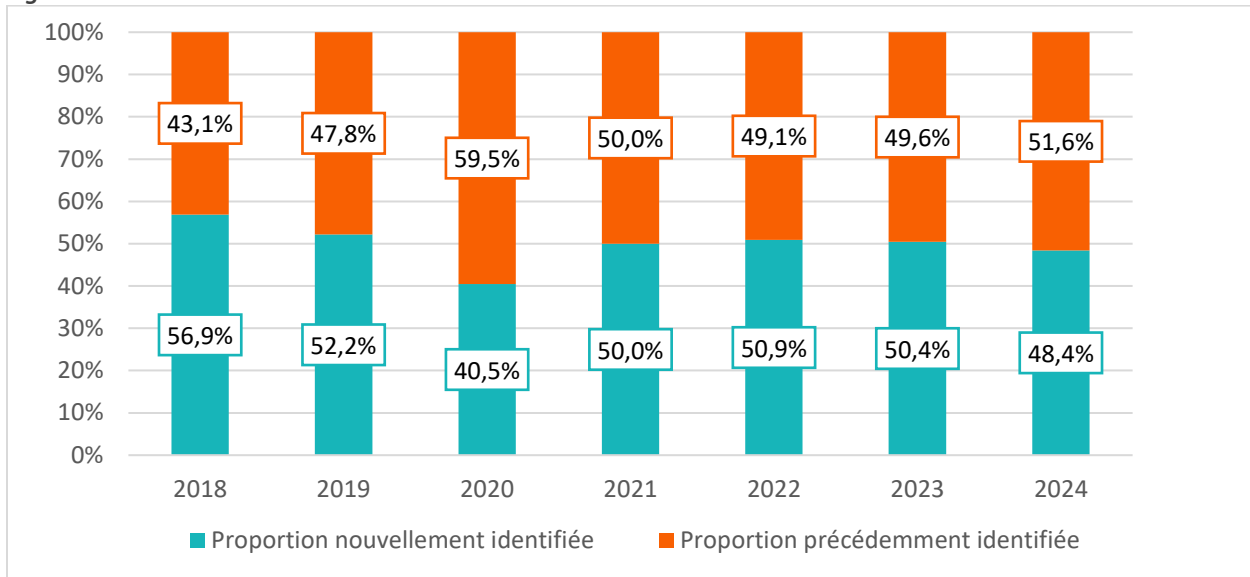
- Précédemment identifié : L'usager des refuges est considéré comme ayant déjà été identifié dans le système de refuge, et ce, s'il avait réservé des séjours avant 2024 au sein de la période visée de l'étude.
- Nouvellement identifié : L'usager des refuges est considéré comme étant nouvellement identifié dans le système de refuge, et ce, si son premier séjour dans un refuge au cours de la période à l'étude avait eu lieu en 2024.

En vue d'être considéré « Nouvellement identifié », le premier séjour d'une personne doit débuter en 2024. Les usagers des refuges ayant effectué un séjour avant 2024 seraient considérés comme « Précédemment identifié ». Toutefois, si leur premier séjour en refuge s'est chevauché en 2024, il sera considéré comme « Précédemment identifié » — étant donné que leur premier séjour s'est effectué avant 2024.

Flux d'entrées dans le système de refuge de 2018 à 2024

Parmi les 53 750 individus uniques ayant eu recours à un refuge au sein des 26 communautés en 2024, 26 015 d'entre eux (soit 48,4 %) ont été considérés comme étant nouvellement identifiés dans le système de refuge. Au cours des dernières années, environ la moitié des usagers des refuges étaient nouvellement identifiés dans le système de refuge. Cependant, tel n'a pas été le cas en 2020, où la majorité des usagers des refuges étaient déjà identifiés dans le système.

Figure 9 : Flux d'entrées d'une année à l'autre de 2018 à 2024



- Figure 9 — Version textuelle

Figure 9 : Flux d'entrées d'une année à l'autre de 2018 à 2024

Année	Proportion nouvellement identifiée	Proportion précédemment identifiée
2018	56,9 %	43,1 %
2019	52,2 %	47,8 %
2020	40,5 %	59,5 %
2021	50,0 %	50,0 %
2022	50,9 %	49,1 %
2023	50,4 %	49,6 %
2024	48,4 %	51,6 %

Pour en savoir plus

Pour en apprendre davantage sur les recherches en matière d'itinérance, consultez la page [Analyse de données, rapports et publications](#).

Pour toute question concernant le présent rapport, [n'hésitez pas à communiquer avec nous](#).